

SYLVIANE AGACINSKI  
LE TIERS-CORPS

« Une peinture de Fra Angelico représente saint Côme, patron des chirurgiens, et son frère Damien au chevet d'un sacristain auquel ils sont en train de greffer la jambe d'un Maure. Comment les célèbres médecins s'étaient-ils procuré la jambe de l'Africain ? La fable ne le dit pas. Était-il donneur ? Mort ou vif ? Avait-il vendu un de ses membres ? Ou bien s'était-on simplement emparé de la jambe d'un homme de peu d'importance ? Ce personnage manque dans la scène. Ni médecin ni malade, il est le *tiers* dont le *corps* est requis par la transplantation : je l'appellerai le *tiers-corps*. »

S. A.

Au cours de ses réflexions sur la transplantation, dans sa dimension à la fois technique et sociale, Sylviane Agacinski souligne l'ambiguïté d'une pratique médicale qui sauve de nombreuses vies mais crée aussi une « demande d'organes » : comment y répondre ?

D'abord, soutient l'auteur, en protégeant le corps des vivants face aux ultralibéraux, partisans d'un marché légal des organes, et aux trafiquants dont les miséreux et les réfugiés sont victimes, lorsque les États laissent faire. Ensuite, en privilégiant le don de soi *post mortem*, librement consenti, plutôt qu'en maintenant le stratagème du « consentement présumé du défunt ». Sylviane Agacinski s'appuie ici sur Marcel Mauss pour en appeler à une société solidaire, dans laquelle chacun peut à son tour recevoir ou donner et, quelquefois, transmettre la vie par-delà la mort.

LS  
XXI



Couverture : Fra Angelico, *Greffe d'une jambe par saint Côme et saint Damien*,  
Musée de San Marco, Florence, vers 1438-1440 © Raffael/Leemage  
ISBN 978.2.02.139359.0/Imprimé en France 03.18

18 €